

**Sommaire de l'activité de la journée de
concertation du 23 janvier 2018
« Minimisons l'impact économique du SRRP à
l'échelle provinciale. Comment y arriver
ensemble ? »**

Préparé par l'équipe Santé et biosécurité du CDPQ

28 février 2018



Équipe de réalisation

Préparation du matériel pour la session de concertation du 23 janvier 2018	Groupe de pilotage et groupe d'arrimage
Animation et organisation de la session de concertation	Jacques Chevalier et Benoît Hurtel
Rédaction de ce rapport	Hélène Fecteau, Valérie Dufour, Claudia Coulombe et Christian Klopfenstein

Groupe de pilotage (par ordre alphabétique)

Raphaël Bertinotti, Les Éleveurs de porcs Marie-Ève Brochu-Morin, MAPAQ Jacques Chevalier, consultant Hélène Fecteau, CDPQ	Benoit Hurtel, consultant Christian Klopfenstein, CDPQ Sébastien Lacroix, fournisseur (AQINAC) Rémi Pettigrew, Les Éleveurs de porcs
---	---

Groupe de travail SRRP

Cécilien Berthiaume, producteur Raphaël Bertinotti, Les Éleveurs de porcs Jean Brochu, Vétérinaire - Coop François Cardinal, vétérinaire Claudia Coulombe, CDPQ Sébastien Coutu, producteur Christian Klopfenstein, CDPQ	Annick Marier, MAPAQ Hélène Fecteau, CDPQ Sylvain Messier, vétérinaire Rémi Pettigrew, Les Éleveurs de porcs Daniel Richard, AQINAC Julien Santerre, producteur
--	--

Partenaires de la filière qui ont participé à l'activité du 23 janvier 2018

Cinquante-trois (53) personnes de différentes organisations se sont déplacées le 23 janvier 2018 pour participer à la troisième session de concertation RAP-SRRP (21 % Éleveurs, 49 % Collaborateurs-SRRP [vétérinaires et coordonnateurs] et 29 % autres intervenants).

Remerciement et financement

L'activité de concertation du 23 janvier 2018 était la 3^{ème} et dernière d'une série de trois rencontres (octobre 2016, mars 2017 et janvier 2018) qui s'inscrivent dans le cadre du projet « Initiation d'une approche sectorielle globale pour le contrôle du SRRP », financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Les Éleveurs de Porc du Québec. La livraison du projet est réalisée par l'équipe santé et biosécurité du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ).



Table des matières

Résumé de la journée de concertation du 23 janvier 2018.....	4
Annexe 1. Organisation de la journée de concertation du 23 janvier 2018	5
Annexe 2. Sectorisation du placement des porcs à l'échelle provinciale	6
Objectif de la session de concertation.....	6
Méthodologie.....	6
Sommaire des principales idées.....	7
Résultat du télévote.....	7
Conclusion de la session	7
Annexe 3. Préciser le concept de placement des porcs près des maternités	8
Objectif de la session de concertation.....	8
Méthodologie.....	8
Résultat du télévote.....	8
Conclusion de la session	9
Annexe 4. Accélérer le processus de contrôle pour la réalisation de projets spéciaux.	10
Objectif de la session de concertation.....	10
Méthodologie.....	10
Sommaire des critères et certaines idées de projets.....	10
Annexe 5. Évolution des statuts sanitaires « SRRP » des lieux de production porcine au Québec (2016-2018)	11

Résumé de la journée de concertation du 23 janvier 2018

Ce rapport est un sommaire des actions qui ont été discutées lors de la session de concertation du 23 janvier 2018. Cette troisième et dernière activité de concertation avait pour objectif de faire le bilan des actions réalisées au cours des deux dernières années (2016-2018) et préciser certaines actions collectives à prioriser pour les prochaines années (2018-).

Dans un premier temps, Raphaël Bertinotti a dressé un bilan des principales actions réalisées au cours des deux dernières années (pour voir le sommaire, [cliquez ici](#)). Tel que souligné par Raphaël, ce bilan est globalement fort positif. De plus, les données globales de la VSP suggèrent que le nombre de lieux affectés par le virus du SRRP est en recul au Québec ([voir annexe 5](#)).

Dans un deuxième temps, Dre Sylvie D'Allaire et Marie-Ève Lambert ont présenté un portrait de la distribution des différentes souches du virus SRRP dans les diverses régions du Québec. Leurs travaux montrent qu'il y a approximativement 37 familles de souches de virus du SRRP qui circulent au Québec. De plus, leurs travaux montrent que la distribution de ces souches varie entre les grandes régions productrices de porcs. Par exemple, les souches qui circulent dans la région de Québec (Chaudières-Appalaches, Beauce) ne sont pas les mêmes que celles qui circulent dans la région de la Montérégie.

Dans un troisième temps, les participants à la session ont été sollicités pour élaborer des idées d'action autour de trois thématiques :

Session no 1 : La sectorisation du placement des porcs au Québec est-ce envisageable?

Session no 2 : Préciser le concept de placement des porcs près des maternités.

Session no 3 : Proposer des critères qui pourraient être utilisés pour évaluer le mérite de certains projets spéciaux éligibles à une aide avec de l'argent de la collectivité ?

Chaque session de concertation débutait par une courte mise en situation ([voir l'agenda](#)) suivie d'une session de concertation et de discussion. Les principales conclusions sont :

Session no 1 : La plupart (92 %) des participants à la session de concertation du 23 janvier 2018 sont en accord avec l'idée de sectoriser le placement des porcs à l'échelle provinciale. Les conditions et les étapes pour éventuellement sectoriser le placement des porcs à l'échelle provinciale sont restées plutôt vagues et imprécises. Toutefois, plusieurs actions ont été identifiées pour éventuellement atteindre un tel objectif. Pour les détails, voir l'[annexe 2](#).

Session no 2 : Les participants sont majoritairement en accord avec : 1) le principe de placer des porcs SRRP négatifs (vert) ou vaccinés (jaune) près des maternités (ordre du km); 2) les nouvelles constructions de porcheries devraient respecter une distance minimale de 3 km des bâtiments (surtout les maternités) existants. Finalement, les participants considèrent qu'il serait possible d'atteindre un objectif où 75 % des maternités auraient le bon type de porcs (vert ou jaune) dans la zone de protection dès 2020. Pour les détails, voir l'[annexe 3](#).

Session no 3 : Les participants ont été mis à contribution dans la réflexion afin d'établir les critères d'évaluation des projets spéciaux qui seraient en appui dans la poursuite de la démarche du contrôle SRRP à l'échelle provinciale. Pour les détails, voir l'[annexe 4](#)

Finalement, Martin Pelletier, directeur général de l'EQSP, accompagné de Raphaël Bertinotti coordonnateur des maladies endémiques à l'EQSP ont expliqué à l'audience une vision préliminaire ([voir ici](#)) des rôles et du mandat de l'EQSP pour la prochaine année (2018).

Annexe 1. Organisation de la journée de concertation du 23 janvier 2018

Thématiques	Actions
Ouverture	Accueil et inscription (8:45)
Ouverture	Ouverture de la réunion (D. Duval)
Ouverture	Démarche et objectifs de la journée (Raphaël Bertinotti, J. Chevalier)
Points saillants	Résumé sur les points saillants de la démarche (2016-2018) R. Bertinotti
Présentation	Exploiter l'information obtenue du séquençage (LEMP) Sylvie D'Allaire et Marie-Ève Lambert
Thématique 1	Sectorisation du placement des porcs, est-ce envisageable?
Placement des Porcs	Atelier No.1 (accompagné de 3 observateurs « les abeilles ») 3 questions à discuter : 1) Une stratégie de placement des porcs selon leur statut est-elle possible actuellement pour certaines régions? 2) Quelles seraient les conditions pour que la stratégie de placement des porcs soit efficace? 3) Quelles seraient les étapes pour démarrer une stratégie de placement des porcs selon la région?
Dîner	Dîner (12 :00 à 13 :00)
Présentation	Le placement stratégique des porcs près des maternités (1 km), l'expérience du terrain. (Martin Choinière)
Thématique 2	Atelier No.2 (3 scénarios : aucune recommandation, 1 km ou 3 km)
Protection des maternités	1) Définir « zone de protection » pour le placement des porcs autour des maternités existantes. 2) Définir la distance minimale à respecter pour la construction de nouveaux bâtiments. 3) Indicateurs ou cibles de succès ?
Thématique 3	Mise en situation (Christian Klopfenstein)
Projets spéciaux	Atelier No.3 1) Quels seraient les critères qui pourraient être utilisés pour évaluer le mérite des projets spéciaux éligibles à une aide avec de l'argent de la collectivité?
Présentation	Gouvernance provinciale des enjeux santé (EQSP) (Martin Pelletier / Raphaël Bertinotti) Période de questions
Clôture	Mot de la fin (Y. Fréchette)
Clôture	Fin de la journée (16:00)

Annexe 2. Sectorisation du placement des porcs à l'échelle provinciale

Objectif de la session de concertation

L'objectif de cette première session de concertation était **d'explorer les actions** qui pourraient être envisagées pour sectoriser le placement des porcs à l'échelle provinciale. Par « sectoriser », on veut dire réserver certaines régions géographiques du Québec (ex. : région administrative, municipalité régionale de comté (MRC), des villages ou tout autre découpage territorial) à certains types de porcs (ex. : verts, jaunes, rouges, etc.).

Méthodologie

Une démarche de regroupement des participants par idées semblables a permis de créer des groupes reliant les participants autour de cinq familles d'idées. Les cinq groupes se sont donné les noms suivants :

- Les premiers
- Les Beaucerons
- Les opportunistes
- Les autruches
- Les indécis réalistes

Questions | discussion :

Q1 : Quelles seraient les conditions pour que la stratégie de placement de porc soit efficace?

Q2 : Quelles seraient les étapes pour démarrer une stratégie de placement des porcs selon la région?

Résumé des principales idées proposées et discutées :

1. Prendre les moyens pour obtenir le statut des animaux des différents lieux de production participants (vert, jaune et rouge) et les familles de virus qui sont présents sur chaque lieu de production (séquençage) dans un délai de temps plus rapide (aux 3 mois).
2. Prendre les moyens pour faciliter le placement stratégique des différentes sortes de porcs (verts, jaune et rouge) par les personnes qui ont ces responsabilités dans les diverses entreprises du Québec.
3. Prendre les moyens pour assurer une protection des maternités et des naisseurs-finisseries par la création et le respect des zones de protection ([voir annexe 3](#)).
4. Vérifier la faisabilité d'inclure le statut sanitaire des porcs lors de la déclaration du mouvement des animaux pour la traçabilité.
5. Vérifier la faisabilité de créer des zones géographiques sur la base de la localisation des troupeaux porcins. Chaque zone géographique identifiée regrouperait un noyau d'élevage séparé géographiquement des autres noyaux par une zone tampon à faible densité.
6. Vérifier la faisabilité de faire du placement des porcs SRRP positifs selon la classification des souches de virus du SRRP.
7. Vérifier l'idée d'exiger un certificat de santé pour le transport des porcs.
8. Vérifier l'idée d'obliger les producteurs à rapporter rapidement les changements de statuts sanitaires.
9. Prendre les moyens pour augmenter l'automatisation des processus nécessaires à la connaissance des statuts, à la connaissance des familles de souches, à la circulation de l'information et au placement stratégique des porcs.
10. Développer un guide de bonnes pratiques pour assister les producteurs dans leur démarche de contrôle du SRRP.

Sommaire des principales idées

Les différentes idées proposées ont été résumées par Raphaël Bertinotti et Christian Klopfenstein par deux idées dominantes et un constat.

Idée A) Statut sanitaire (vert, jaune et rouge et les familles de virus)

Déclarer et communiquer les informations sur les statuts sanitaires est définitivement une des conditions essentielles pour envisager la sectorisation du placement des porcs à l'échelle provinciale au Québec.

Idée B) Automatisation, simplification

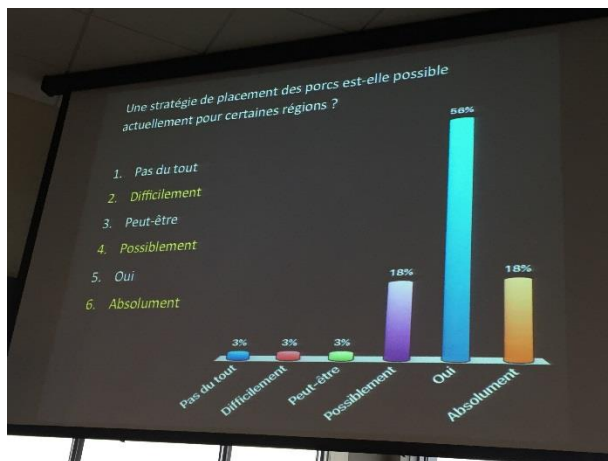
La collecte des données et le partage de l'information aux personnes appropriées (ex.: celles qui font du placement des porcs) doivent être automatisés et simplifiés.

Constat

Les conditions (Question no1) et les étapes (Question no 2) pour éventuellement sectoriser la production porcine à l'échelle provinciale sont restées plutôt vagues et imprécises.

Résultat du télévote

Question : Une stratégie de placement de porcs selon leur statut est-elle possible actuellement pour certaines régions?



18 % mentionnent possible, 56% sont d'accord (oui) et 18% ont répondu absolument.

Bref, 92 % considèrent cette idée comme « possible »

Conclusion de la session

La plupart (92 %) des participants à la session de concertation du 23 janvier 2018 sont en accord avec l'idée de sectoriser le placement des porcs à l'échelle provinciale. Les conditions et les étapes pour éventuellement sectoriser le placement des porcs à l'échelle provinciale sont restées assez vagues et imprécises. Toutefois, plusieurs actions ont été identifiées pour éventuellement atteindre un tel objectif.

Annexe 3. Préciser le concept de placement des porcs près des maternités

Objectif de la session de concertation

L'objectif de cette session de concertation était d'arrimer des idées globalement assez bien acceptée pour arriver à des recommandations à l'échelle provinciale.

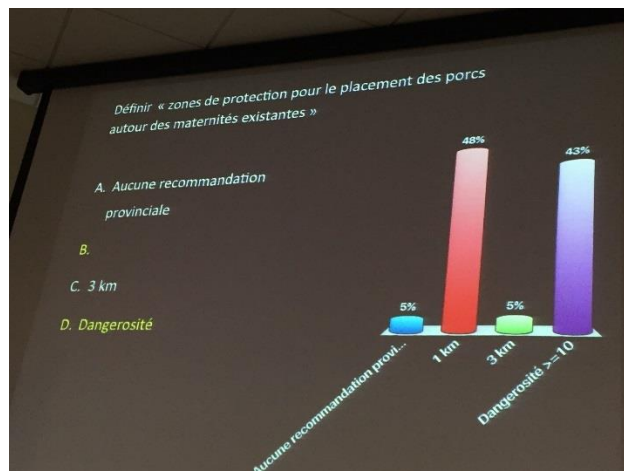
Méthodologie

Partie information : Dr Martin Choinière a fait une présentation pour expliquer sa méthodologie de travail pour le placement des porcs dans son organisation.

Partie concertation : Les participants des cinq tables ont été amenés à discuter sur la définition d'une zone de protection pour le placement des porcs autour d'une maternité existante.

Résultat du télévote

Question 1 : Définir « zone de protection » pour le placement des porcs autour d'une maternité existante (aucune zone, 1 km, 3 km ou indice de dangerosité > 10).

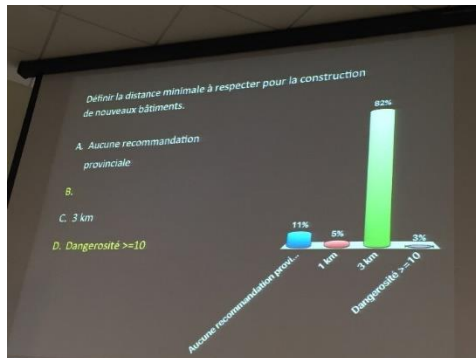


Résultats des participants :

48 % recommandent 1 km

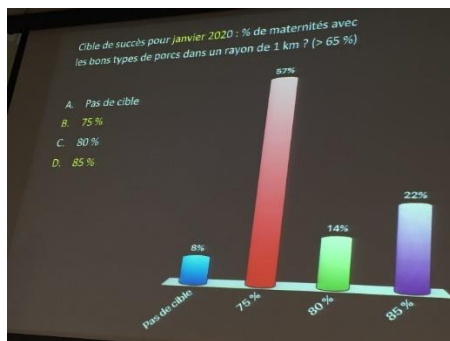
43 % recommandent de tenir compte d'une dangerosité supérieure à 10

Question no 2 : Définir la distance minimale à respecter pour la construction de nouveaux bâtiments.



Résultats des participants :
82% recommandent 3 km

Question no 3 : Indicateurs et cibles de succès (% de maternités avec les bons types de porcs dans un rayon de 1 km) pour janvier 2020.



Résultats des participants :
57% des participants croient que 75 % des maternités devraient être dans une zone avec les bons types de porcs dans un rayon de 1 km dès le mois de janvier 2020.

Conclusion de la session

Les participants sont majoritairement en accord avec : 1) le principe de placer des porcs SRRP négatifs (vert) ou vaccinés (jaune) près des maternités (ordre du km); 2) les nouvelles constructions de porcheries devraient respecter une distance minimale de 3 km des bâtiments (surtout les maternités) existants. Finalement, les participants considèrent qu'il serait possible d'atteindre un objectif où 75 % des maternités auraient le bon type de porcs (vert ou jaune) dans la zone de protection dès 2020.

Annexe 4. Accélérer le processus de contrôle pour la réalisation de projets spéciaux.

Objectif de la session de concertation

Les objectifs de la session de concertation étaient de définir certains **critères** qui pourraient être utilisés pour évaluer le mérite de projets spéciaux éligibles à une aide avec de l'argent de la collectivité.

Méthodologie

Partie information : Christian Klopfenstein explique que certains producteurs aimeraient que le processus de contrôle du SRRP au Québec soit plus rapide. Certains partenaires ont proposé de rendre accessible des enveloppes d'aide financière avec de l'argent de la collectivité (EPQ, MAPAQ, Agriculture Canada, autres) pour accélérer le travail sur le terrain.

Partie concertation : Les participants des cinq tables ont été amenés à discuter et proposer des critères qui pourraient être utilisés pour évaluer le mérite des projets spéciaux.

Question : Quels seraient les **critères** qui pourraient être utilisés pour évaluer le mérite des projets spéciaux éligibles à une aide avec de l'argent de la collectivité?

Sommaire des critères et certaines idées de projets

Quelques critères pour les projets spéciaux financés avec de l'argent collectif

1. Impact (gain) positif pour la collectivité.

Par exemple :

- a. Gains au niveau des connaissances
- b. Gains au niveau financiers
- c. Gains au niveau des performances zootechniques

2. Subvention vers la durabilité

Un groupe a proposé d'utiliser les fonds publics pour aider les producteurs les plus mal positionnés à changer de vocation. Les subventions seraient récupérées par un faible nombre de producteurs, mais les bénéfices seraient partagés par toute la collectivité (tous les voisins).

3. Impact mesurable

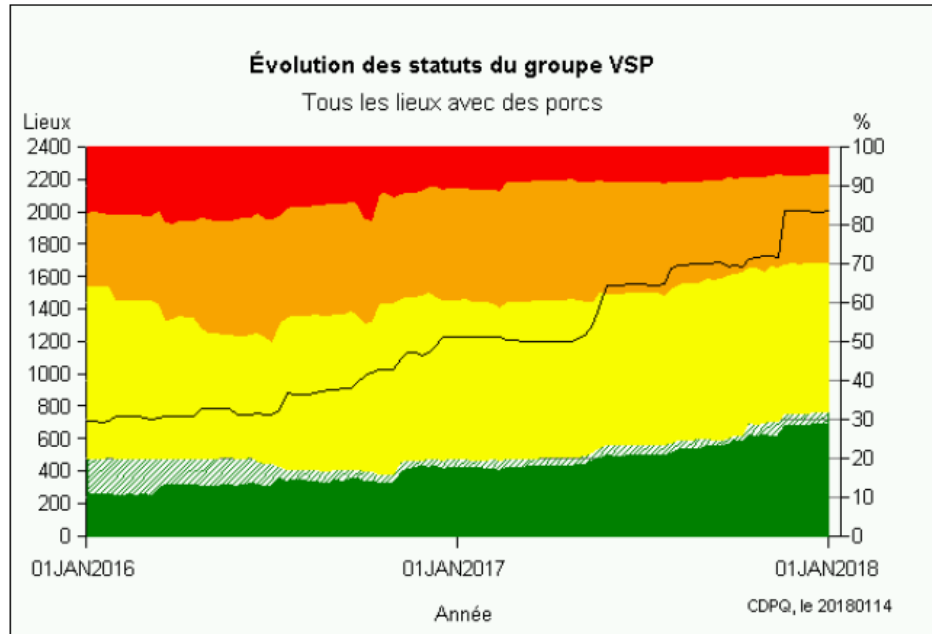
Les projets spéciaux devront avoir un résultat attendu mesurable.

Dans un deuxième temps, quelques idées de projets ont été avancées (à titre d'exemple)

1. Investir dans un projet de transfert technologique pour importer des concepts de filtration d'air à pression positive des États-Unis.
2. Utiliser des fonds publics pour accompagner certains producteurs mal localisés dans une démarche de changement de vocation.
3. Créer une banque de bâtiments qui pourraient être accessibles à certains producteurs qui veulent s'investir dans le contrôle du SRRP.
4. Investir dans le développement d'autres outils d'aides à la décision ou encore d'outils pour automatiser certains processus.
5. Investir dans une étude qui permettrait de quantifier l'impact des différentes sources de contamination du SRRP (étude prospective ou rétrospective).

Annexe 5. Évolution des statuts sanitaires « SRRP » des lieux de production porcine au Québec (2016-2018)

Groupe veille sanitaire provinciale (2 467 lieux)



La ligne noire indique le nombre de lieux participants à la VSP avec un statut sanitaire valide (< 12 mois). Il y a approximativement 2 400 lieux participants à la VSP. De ce nombre, il y a approximativement 600 lieux avec des truies ou des verrats.

Statut SRRP	Description
Positif, s. sauvage	Animaux exposés à au moins une souche sauvage du virus du SRRP (vSRRP)
Positif, s. sauvage et vaccinale	Animaux exposés à au moins une souche sauvage et une souche vaccinale du vSRRP
Positif, s. vaccinale	Animaux exposés uniquement à la souche vaccinale du vSRRP
Présumé négatif	Porcelets ou porcs provenant de truies séropositives, présumés non exposés au vSRRP
Négatif	Animaux séronégatifs, non exposés au vSRRP